

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BE essai-BT - Recyclage 1.5 jour - Présentiel

Formation préparatoire à l'habilitation électrique destinée au personnel électricien ou électromécanicien chargé d'essai, réalisation d'essai en BT en présence de pièces nues sous tension, consigne son propre compte.







Référence: HE-BEE-BT-R-1.5J-P

Durée: 10h30 (1.5j) Modalité: Formation présentielle

Tarif: nous consulter

Délai d'accès : 2 semaines

Effectif maximal: 10 participants







Profil des apprenant(e)s

- Salarié électricien ou électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations pour son propre compte
- Formation & handicap: contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation



Prérequis

- Avoir suivi une formation initiale ou recyclage de la même catégorie depuis moins de 3 ans (présenter son titre d'habilitation en cours de validité le jour de la formation)
- Une connaissance élémentaire en électricité est vivement recommandée pour suivre cette formation







Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Réaliser un essai et un mesurage seul ou à plusieurs et une consignation pour son propre compte







Contenu de la formation

- MODULE R1 Thèmes communs recyclage, retour d'expérience :
 - o Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
 - o Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - o Habilitation: principe, symboles, limites et formalisation
 - Evaluation du risque électrique
- MODULE R4 Recyclage, thèmes spécifiques aux autres symboles :
 - o Zones d'environnement et leurs limites
 - o Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention
 - o Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
 - o Protection collective: mesures, équipements et signalisation
 - o Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
 - o Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - o Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
 - o Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail...
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
 - o Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
 - o Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie des habilitations correspondantes

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de notes
- EN INTRA: mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Périodicité des recyclages : 3 ans























